

- TERRE D'Émeraude Communauté -
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉLIBÉRATION N°130/2022

Envoyé en préfecture le 28/10/2022
Reçu en préfecture le 28/10/2022
Affiché le 
ID : 039-200090579-20221027-D_130_2022-DE

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 79
Suppléants présents : 4
Pouvoirs : 7

Date de convocation :

21/10/2022

Date d'affichage :

28/10/2022

| | | | | | | | |
|-----------|----|--------|----|----------|---|---------------|---|
| Votants : | 90 | Pour : | 90 | Contre : | 0 | Abstentions : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|---------------|---|

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept octobre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents (79) :

BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LAVRY Dominique ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Héléne ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNARI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne.

Délégués suppléants présents (4) : GIBOZ Brigitte ; GIRARDOT Michel ; RIQUOIS Jean-Pierre ; VICHOT Étienne.

Excusés ayant donné pouvoir (7) : ANDREY Patrick à Jean-Charles GROSDIDIER ; BOURGEOIS Rachel à LUSSIANA Eddy ; BRUNET Hervé à PAIN Michel ; CAPELLI Sophie à DAVID Lauriane ; GIROD Franck à PROST Philippe ; GRAS Françoise à CALLAND Jacques ; ETCHEGARAY Josiane à BUCHOT Jean-Yves.

Excusés : CAILLON Gérard (représenté par RIQUOIS Jean-Pierre) ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; DE MERONA Bernard ; GROS-FUAND Florence ; HUGONNET Franck ; JOURNEAUX Cyrille ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LONG Grégoire ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre (représenté par GIRARDOT Michel) ; VUITTON Antoine (représenté par VICHOT Étienne).

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BARIOD Denis ; BIN Richard ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Laurence ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; FIEUX Henri-Didier ; GUILLOT Evelyne ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PANISSET Marilynne ; PRELY Fabrice.

Secrétaire de séance : Guy PIETRIGA

Objet : ASSOCIATIONS – Attribution de subventions aux associations pour l'année 2022

Rapporteurs : Jean-Charles DALLOZ

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Par délibération du 06 avril 2022, le Conseil Communautaire a délibéré pour attribuer des subventions aux associations du territoire qui organisent des actions, des manifestations, des évènements sportifs, culturels, touristiques et autres permettant de renforcer la notoriété du territoire intercommunal, les demandes ayant été examinées par les commissions.

Une association avait sollicité le 03 avril dernier une subvention auprès de Terre d'Émeraude Communauté mais son dossier n'avait pas été étudié lors du Conseil communautaire du 06 avril 2022.

Il s'agit de l'association désignée ci-dessous :

- DFF.ORG dans le cadre de l'organisation de la 6^{ème} édition de l'évènement sportif « JURASWIMRUN » qui s'est déroulée le 18 septembre dernier et qui sollicite une subvention de 1000€. Toutefois au regard des critères d'attributions, de la situation exceptionnelle du traitement de la demande et du montant attribué les années précédentes, une subvention de 500€ est proposée.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 19 octobre 2022 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'ATTRIBUER en complément pour 2022, la subvention à l'association suivante :

| Structure/Projet | Montant (€) |
|---------------------|-------------|
| DFF.ORG/JURASWIMRUN | 500,00 € |

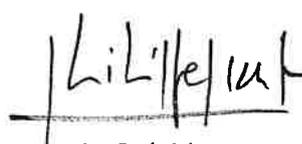
D'ATTRIBUER en complément pour 2022, la subvention à l'association inscrite dans le tableau précité ;

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 65 – article 6574

DE CHARGER Monsieur le Président de la signature de tout document nécessaire et à prendre toute mesure relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,


Le Président 